

Déclaration de politique sociale.

DECLARATION DE POLITIQUE SOCIALE 2019/2024

Centre public d'action sociale de Houffalize

Début janvier 2019 un nouveau conseil de l'action sociale a été mis en place. Un nouveau conseil, ce sont de nouvelles personnalités avec de nouvelles idées, de nouveaux objectifs même si nous savons que l'action du CPAS reste orientée vers la volonté de toujours répondre à la loi organique qui dit que : « Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine ».

A travers la déclaration de politique sociale nous réaffirmons ce droit que possède tout citoyen sur le territoire belge.

Plusieurs grands défis doivent être relevés par notre CPAS :

FAIRE CONNAITRE NOS ACTIONS SOCIALES AU CITOYEN

Objectif :

Trop souvent encore, le travail réalisé par notre CPAS est méconnu par les habitants de la commune. Nous avons pu voir au travers des différents programmes électoraux que même ceux qui s'intéressent à la politique communale sont loin de connaître les différents services du CPAS. Il faut que chaque citoyen soit informé des services sociaux et différentes aides qu'il peut obtenir en poussant la porte du CPAS. La position de nos bureaux est au centre d'Houffalize et l'accessibilité est aisée pour la plupart des citoyens. La connaissance de toutes les actions mises en place par nos services très actifs n'est pas encore assez acquise.

Actions :

- Publication d'un livret reprenant tous les renseignements utiles quant aux services organisés par le CPAS à distribuer en toutes boîtes.
- Réservation d'une page spéciale « informations CPAS » dans le bulletin communal chaque trimestre
- Continuer d'entretenir une page sur les réseaux sociaux.
- Continuer de permettre à certains services de se déplacer à domicile (renouvellement carte d'identité)

APPORTER UNE ATTENTION PARTICULIERE A LA PAUVRETE INFANTILE ET L'INADAPTATION DES JEUNES DANS NOTRE SOCIETE

La Belgique a un des taux de pauvreté infantile les plus hauts en Europe : à Bruxelles, 4 enfants sur 10 grandissent dans la pauvreté, 1 sur 4 en Wallonie et 1 sur 10 en Flandre. Se battre contre cette pauvreté doit donc aussi être une priorité pour le CPAS.

Derrière ces chiffres hallucinants se cache une réalité dure et complexe car la pauvreté est bien plus qu'un problème d'argent. Elle touche un enfant dans toutes les facettes de sa vie et a de sérieuses conséquences sur sa santé, ses chances de faire des études, sa sécurité et son avenir. Dans notre pays, le contexte socio-économique dans lequel évolue un enfant peut être le facteur le plus déterminant en ce qui concerne son bien-être et ses perspectives d'avenir.

Objectif :

Nous devons être attentifs aux signes envoyés par des enfants en situation difficile. Nous devons répondre aux demandes des familles afin que celles-ci éprouvent le moins de difficultés possibles à répondre aux besoins de leurs enfants. Nous sommes certains que des enfants et adolescents qui grandissent en s'épanouissant et ayant eu la possibilité de se faire un bagage scolaire, culturel, social deviendront des adultes plus forts, mieux armés pour affronter les épreuves de la vie.

Actions :

- Renforcer le partenariat entre le corps enseignant et nos services sociaux afin de réunir toutes les informations nécessaires à l'amélioration du bien-être des jeunes.
- Renforcer nos relations avec les services d'aide à la jeunesse (Amo, Sequoa...)

- Continuer l'action du soutien scolaire en trouvant de nouveaux bénévoles.
- Renforcer la collaboration avec Stéphane Deprée et ses ateliers.
- Poursuivre le financement d'activités extra-scolaires pour une jeunesse défavorisée avec une attention toute particulière envers les familles monoparentales.

REPONDRE AU PROBLEME DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET DU MAINTIEN DE LA PERSONNE AGEE A DOMICILE

La population âgée de 65 ans et plus, qui représente actuellement 17 % de la population totale du pays, progresserait de manière continue pour atteindre près de 25 % de la population en 2060. Cette forte progression se concentre sur la période 2020-2040 et se stabilise ensuite. Dans un premier temps (2015-2030), l'évolution du vieillissement de la population concernera les personnes de 65 ans à 80 ans. La notion de vieillissement de la population doit cependant être relativisée en tenant compte de la croissance continue de l'espérance de vie en bonne santé. Le haut vieillissement concerne en réalité la population âgée de 80 ans et qui présente des risques de pertes d'autonomie beaucoup plus importants. Alors qu'il ne représente actuellement que 4,8 % de la population, l'effectif des personnes âgées de 80 ans et plus s'élèvera à près de 1,2 million de personnes dans le pays, soit 9,1 % de la population totale.

Objectif :

Nous devons anticiper et prévoir les besoins de cette tranche de la population en développant des moyens pour la maintenir à domicile le plus longtemps possible et être prêt pour l'accueillir quand elle devra faire face à une perte d'autonomie.

Actions :

- Rechercher de nouveaux bénévoles pour Houffalize Solidarité et faire connaître ce service en publiant régulièrement dans le bulletin communal.
- Promouvoir la vie sociale des personnes âgées et la participation de celles -ci à l'action publique sociale par le biais de l'installation d'un Conseil Communal Consultatif des Aînés
- Maintenir le service de la distribution des repas à domicile en recherchant à améliorer la satisfaction des bénéficiaires de ce service, par exemple en distribuant un questionnaire de satisfaction.
- Informer régulièrement les personnes de l'existence de notre centre d'accueil de jour situé à la maison de repos.
- Etablir une base de données (adresses email par exemple) par laquelle des informations générales de prévention santé pourraient être diffusées (ex : que faire pendant la canicule, etc)

Notre commune a la chance d'avoir sur son territoire une maison de repos et de soins. Sa bonne réputation n'est plus à faire mais nous devons rester vigilants quant au maintien de la qualité de cette institution.

Actions :

- Etude et acquisition d'un logiciel de planification des soins.
- Informatisation par l'acquisition d'un robot pour la préparation de la distribution des médicaments
- Achat d'un nouveau mini-bus spécial PMR en recherchant des possibilités de subvention.
- Continuer de « rafraîchir » le look des lieux d'accueil et des chambres en renouvelant et systématisant le mobilier des pavillons.
- Stimuler la participation des résidents et leurs familles au Conseil des Résidents
- Rester sensible à garder cette ouverture vers l'extérieur pour nos résidents en continuant la bonne collaboration entre la maison de repos, des bénévoles et des membres de la Croix Rouge. Continuer à offrir à nos résidents la possibilité de participer à des activités organisées en dehors du home avec l'aide du personnel et de bénévoles si besoin est.

- Réfléchir à un éventuel agrandissement de notre maison de repos en envisageant toute forme de subsidiation.
- Se renseigner sur la possibilité de créer une résidence service en trouvant la meilleure forme de partenariat : public/public ou public/privé.

FAIRE FACE A LA DEMANDE DE LOGEMENTS A LOYER MODERE

La possibilité de trouver un logement adapté à ses besoins et aux besoins de sa famille pour un loyer modéré ou raisonnable est de plus en plus rare. Bien souvent celui qui pousse la porte de notre CPAS se retrouve dans une situation qui ne lui permet pas d'accéder à un logement décent pour un loyer en rapport à ses revenus. L'offre de logements pour famille nombreuse est trop restreinte et les logements pour une famille monoparentale trop onéreux pour les revenus d'une seule personne.

Objectif :

Nous devons trouver des solutions pour répondre à ce besoin primaire qu'est se loger. Il est inadmissible qu'au 21^{ème} siècle une famille soit sans logement.

Actions :

- Finaliser la restauration de la maison Collin et mettre sur pied très vite une colocation pour des familles monoparentales. Le challenge sera de trouver une solution à l'une des difficultés majeures de ce projet, à savoir trouver le bon équilibre pour le « bien- vivre ensemble » et le respect de la vie privée de chaque locataire. Je ne doute pas que notre service social, très à l'écoute du bien-être de nos bénéficiaires, trouvera la bonne pratique pour ce nouveau genre de logements.
- Poursuivre la bonne collaboration avec les Habitations Sociales de la Haute Ardenne et L' AIS
- Organiser une séance d'information sur l'Agence Immobilière sociale et la faire connaître à des propriétaires susceptibles d'être intéressés par cette forme de location.
- Continuer de maintenir notre parc locatif en bon état

SENSIBILISER AUX DIFFICULTES EPROUVEES PAR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Objectif :

Permettre aux PMR de trouver des parkings adaptés. Il est important aussi que les PMR puissent accéder aux lieux publics. Nous devons mettre tout en œuvre pour que leur handicap ne soit pas un frein à leur vie sociale.

Action :

- Etude à travers toute la commune sur la meilleure implantation des parkings PMR et leurs réalisations. Un premier contact a été pris avec un bureau d'étude qui viendra sur place et qui rendra un état de lieux sur la problématique. Il étudiera également les accès PMR dans les lieux publics et la meilleure façon de les réaliser.

SE DIRIGER VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Un des enjeux majeurs de ce siècle sera de privilégier le développement durable dans toutes les actions entreprises à quelque niveau que ce soit.

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins » (Rapport Brundtland, 1987).

« Une société se développe « durablement » si elle respecte, dans ses prises de décision et ses actions, les cinq principes suivants :

- **Intégration horizontale :** les dimensions économique, environnementale et sociale de toute question de société doivent être prises en compte simultanément ;

- **Intégration verticale** : la cohérence entre les politiques menées aux différents niveaux de gouvernance ainsi que la solidarité internationale doivent être assurées ;
- **Équité intra-générationnelle** : les risques de pauvreté, les inégalités et toutes les formes de discrimination en termes de droits fondamentaux doivent recevoir une attention particulière;
- **Équité inter-générationnelle** : la solidarité dans le temps doit être recherchée, en tenant compte des besoins des générations futures et de la capacité des ressources naturelles à se régénérer ;
- **Participation** : l'ensemble des acteurs (pouvoirs publics, société civile, citoyens...) doit être mobilisé. »

Objectif :

Il faut réduire notre empreinte carbone si nous voulons que les générations futures puissent encore vivre en harmonie avec la nature, chose que nous n'avons pas réussi à faire jusque maintenant.

Actions:

- Sensibiliser nos usagers sur la façon de consommer de manière saine et durable. Encourager les potagers communautaires ou privés.
- Mise en place d'ateliers « zéro déchets »
- Etat des lieux de nos logements et adhésion au programme Rénowatt
- Information donnée à nos usagers sur la façon d'économiser l'énergie en renforçant l'action PAPE
- Installation à la maison de repos du logiciel Wincc pour une gestion plus efficace du système de chauffage.
- Étude pour la mise en place de panneaux solaires sur le site de la maison de repos
- Lancement d'une étude pour réduire la consommation énergétique des pavillons.

En conclusion,

Le grand défi pour le CPAS est de pouvoir assurer à chacun une vie aussi agréable que possible. Dans une société qui évolue très vite, où les principes fondamentaux sont en train de changer radicalement, notre institution doit pouvoir rebondir et trouver son chemin dans cette évolution à grande vitesse.

Notre CPAS est un CPAS qui bouge. Beaucoup de services ont déjà été développés. Cela a été possible grâce à un personnel qui se remet continuellement en question, qui veut toujours évoluer pour le bien de chacun.

La volonté politique de faire avancer les choses et ce constant souci d'évolution sont la base de cette déclaration. Bien évidemment une des premières préoccupations du nouveau conseil est de pouvoir mener à bien ces actions tout en respectant le bien-être de tout son personnel. Un respect mutuel ainsi qu'une parfaite connaissance par nos conseillers du travail accompli seront aussi le gage de l'accomplissement de ce programme.

D'avance je tiens à remercier tous ceux qui seront les acteurs de cette action sociale qui tend à rendre la vie de chacun plus facile et conforme à la dignité humaine.

Catherine FETTEN
Présidente